

DÉLIBÉRATION N°DL20250111 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 01 JUILLET 2025

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 20/06/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 22h42) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h57) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h05) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à partir de 22h42)
Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD
Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à Mme Andonella FLECHET
Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h57)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Michelle DUVERNAY (à compter de 00h05)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'AÉROCLUB DE SAINT-CHAMOND

M. Daniel FAYOLLE expose ce qui suit :

L'association Aéroclub de Saint-Chamond organise la 12e édition de son événement annuel "De la Terre au Ciel" le 7 septembre 2025 à l'aérodrome de Planèze, situé à Saint-Chamond. Cet événement, qui prévoit d'accueillir environ 2 500 visiteurs, vise à célébrer la passion pour l'aviation et les voitures anciennes, en offrant au public une immersion dans l'histoire de ces deux domaines.

L'Aéroclub de Saint-Chamond sollicite une subvention exceptionnelle auprès de la ville pour couvrir une partie des coûts associés à l'organisation de cet événement, assurant ainsi son bon déroulement. Cette subvention permettrait de financer la location de toilettes sèches, un élément essentiel pour l'accueil des visiteurs dans de bonnes conditions et la réussite de l'événement.

Étant donné le caractère festif et événementiel de cette manifestation qui contribue à renforcer l'image de son territoire, la commune souhaite manifester son soutien à l'association en accordant une subvention exceptionnelle de 300 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €, au profit de l'association Aéroclub de Saint-Chamond,
- **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville chapitre 65.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 02/07/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne